

Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives

= Du sport accessible à tous les résidents des centres d'hébergements sociaux de l'Aisne

En quelques mots :

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de l'inclusion sociale des résidents des centres d'hébergements sociaux de l'Aisne en leur proposant 1h30 d'activités physiques et sportives par semaine dans 9 villes du département.

Le projet a démarré depuis le 23 octobre 2017.

Les Centres Impliqués :

- Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- Accueils et Hébergements d'Urgence
- Foyers de Femmes Victimes de Violences
- Foyers de Jeunes Travailleurs
- Maisons Relais - Pensions de famille
- Dispositifs de l'Asile
- Centres Provisoires d'Hébergement

Contexte :

La directive nationale d'orientation des Ministères sociaux (Janvier 2018) a réaffirmé l'importance de corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive et la promotion du sport comme facteur de santé et d'inclusion. A ce titre, le pôle sport du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Aisne (SDJES- Ex DDCS), est à l'initiative du projet, pensé sur la base d'une étroite collaboration entre le mouvement sportif et les travailleurs sociaux. Ainsi, le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne est chargé de coordonner une offre d'activités physiques et sportives pour les personnes hébergées par les associations en charge de l'hébergement social dans l'Aisne.

LES OBJECTIFS DU PROJET



Objectif Pratique

Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique volontaire d'activités physiques et sportives des résidents et des travailleurs sociaux



Objectif Collectif

Contribuer à instaurer un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique



Objectifs Individuels

Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux et contribuer à l'amélioration du bien-être individuel des résidents.



Les 4 associations d'hébergements sociaux impliquées

ANIMATEUR-COORDINATEUR DU PROJET



Les 5 structures sportives impliquées dans 9 villes

UNE PRIORITÉ : LEVER LES FREINS A LA PRATIQUE :

Les freins à la pratique d'APS des résidents peuvent être d'ordre économiques, sociaux, psychologiques, physiques et/ou politiques. Pour tenter de lever ses freins, le CDOS-Aisne met en place des APS régulières, gratuites et adaptées, encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, entre résidents et accompagnées des éducateurs spécialisés. Cela permet la pratique pour le plaisir comme une fin en soi qui favorise l'émergence d'une instance de socialisation pour les résidents et d'un outil de médiation pour les travailleurs sociaux. Dans ces conditions, la pratique contribue à l'amélioration de l'autonomie, du bien-être physique, mental et social et donc à l'inclusion sociale des résidents

LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES VARIÉES :

LES ACTIVITÉS SONT :

- ▶ Régulières et gratuites
- ▶ Adaptées
- ▶ Progressives
- ▶ Encadrées et accompagnées
- ▶ Ludiques et volontaires



Des sports en espaces naturels :

Escalade, tir à l'arc, course d'orientation, marche nordique et randonnée



Des sports d'entretien corporel et de raquettes :

Renforcement musculaire, circuit training, tennis de table et badminton



Des sports collectifs et innovants :

Kin-Ball, Tchoukball, Poull-Ball, Bum-Ball, Handball, Basket, Volley

Chiffres clefs au 01/10/2021

Séances d'APS réalisées	630
Résidents dans les centres	1195
Pratiquants uniques	918
Pratiquants hommes	76%
Pratiquantes femmes	24%
Pratiquants par séance	7
Régularité de la pratique	1 sur 2
Age moyen	31

Avec le soutien de :



Contact de la coordination du projet :
Aurélié Bintz- inclusports.aisne@franceolympique.com - 03 23 28 60 91/ 06 41 32 96 12
Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne
3, rue William Henry Waddington - BP 44- 02003 LAON CEDEX

